

**CONVENTION SUR  
LES ESPECES  
MIGRATRICES**

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Résolution 10.7

Français

Original: Anglais

**SENSIBILISATION ET COMMUNICATION**

Adoptée par la Conférence des Parties lors de sa 10<sup>ème</sup> réunion  
(Bergen, 20-25 novembre 2011)

*Constatant* la contribution que la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la faune sauvage apportera à la réalisation des objectifs de biodiversité révisés pour la période 2011-2020 et au-delà pour réduire la perte de la biodiversité à cette date ;

*Constatant en outre* la nécessité d'intégrer la conservation des espèces migratrices et le concept de réseaux écologiques dans les Stratégies et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) ;

*Soulignant* la nécessité de sensibiliser le public aux espèces migratrices, aux menaces qui pèsent sur leur déplacement et aux activités de la CMS pour les réduire ;

*Rappelant* l'Article IX, paragraphes 4 (b) et (j) de la Convention qui énoncent la fonction du Secrétariat qui consiste à assurer la liaison avec et à encourager les rapports entre les Parties, les groupes de consultation et techniques constitués sous les Accords et les autres organisations internationales concernées par les espèces migratrices et de fournir des informations relatives à cette Convention et ses objectifs au public ;

*Rappelant également* l'objectif 3 du Plan Stratégique 2006-2014 de la CMS adopté lors de la 10<sup>e</sup> Réunion de la Conférence des Parties, pour « élargir la sensibilisation et renforcer l'engagement pour la conservation des espèces migratrices parmi les acteurs principaux » et les objectifs liés ; et

*Reconnaissant* que le Secrétariat de l'AEWA a mené et guidé le développement du système de rapport en ligne de la Famille CMS mis en place par le PNUE/WCMC en 2010-2011 qui est actuellement utilisé dans le cadre du cycle des rapports nationaux de l'AEWA pour la 5<sup>ème</sup> session de la réunion des Parties (du 14 au 18 mai 2012, La Rochelle, France) et que le Secrétariat de la CMS utilisera pour le cycle de rapports nationaux lors de la COP11 en 2014 ;

*La Conférence des Parties à la  
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*

1. *Approuve* le Plan de Sensibilisation et de Communication en annexe pour 2012-14 ;
2. *Charge* le Secrétariat d'entreprendre et de mettre en place les activités répertoriées dans les Sections A jusqu'à D de l'annexe pendant le prochain triennat ;
3. *Accepte de* fournir les ressources appropriées pour soutenir la mise en application du Plan dans le Budget de la CMS pour 2012-2014 ;
4. *Invite* les Parties de la CMS, les Accords de la CMS et le PNUE et *encourage* les partenaires à aider le Secrétariat pour la mise en œuvre du Plan et à amorcer de nouvelles activités répertoriées dans la Section D en apportant des contributions volontaires supplémentaires, en privilégiant les activités de soutien mutuel pour améliorer les synergies et renforcer les stratégies de communication sur l'importance des espèces migratrices ;
5. *Encourage* les Parties à spécifiquement s'engager dans et contribuer aux campagnes à la fois au niveau financier et en nature, afin d'assurer une mise en œuvre réussie des campagnes ;
6. *Prie instamment* les Parties de prendre des décisions sur les recommandations concernant la fréquence des campagnes telles que suggérées dans le document CMS/StC37/20 ;
7. *Demande* aux Parties de prendre note et d'être conscientes des activités entreprises par les Ambassadeurs de la CMS et d'alerter ou d'informer le Secrétariat sur les événements lors desquels la présence d'un Ambassadeur serait bénéfique à la cause de la conservation des espèces migratrices ; et
8. *De plus donne pour instruction* au Secrétariat de développer du matériel d'apprentissage informatique dans les langues pertinentes y compris un accès gratuit et ouvert aux données, échange informatique et transfert de technologie.

Cette Résolution, Annexe comprise, remplace la Rés.9.5 et son Annexe.

## A. Plan de Sensibilisation et de Communication 2012 – 2014

### Introduction

1. La Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage est une Convention liée à la biodiversité qui bénéficie d'une expertise unique sur les espèces migratrices. La CMS a été reconnue comme étant le partenaire principal de la Convention sur la Diversité Biologique pour les espèces migratrices.

2. La force de la CMS en matière de sensibilisation réside dans sa capacité unique à conserver une grande diversité d'espèces et leur habitat à travers le globe tout en relevant de nouveaux défis et en gérant de nouvelles menaces. La biodiversité est essentielle pour préserver les réseaux d'êtres vivants qui nous apportent santé, richesse et écosystèmes dont nos vies dépendent. La CMS est la mieux placée pour se présenter comme le meilleur expert capable de relever les nouveaux défis en matière de conservation et leur impact sur les écosystèmes existants. Dans ce contexte, les espèces migratrices ont un rôle essentiel d'indicateurs de la biodiversité et de son importance pour la préservation d'écosystèmes sains.

3. En tenant compte de la nécessité de lier le nouveau Plan Stratégique aux résultats du processus de Restructuration Future, le Comité permanent a accepté lors de sa 36<sup>ème</sup> réunion que le Plan actuel soit prolongé jusqu'en 2012 avec des ajustements mineurs. Le Secrétariat a alors proposé que le Plan actuel soit prolongé jusqu'en 2014 afin qu'un Plan entièrement révisé pourrait être soumis à la COP11, tenant ainsi pleinement compte du processus de structure future.

4. La 10<sup>e</sup> Conférence des Parties sur la Convention sur la Diversité Biologique (COP10), qui a eu lieu à Nagoya, au Japon en 2010, a adopté les 20 Objectifs d'Aichi pour la Biodiversité, y compris l'Objectif 17, qui mentionne le fait que les pays devraient développer, adopter et débiter la mise en œuvre de Stratégies et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) d'ici à 2015. Ceci représente une opportunité unique pour les pays d'intégrer efficacement la conservation des espèces migratrices dans leurs politiques nationales pour la biodiversité, y compris dans les nouveaux objectifs nationaux.

5. L'application de ce Plan de Sensibilisation et de Communication (PSC) est prévue pour une période de trois ans, conjointement avec le Plan Stratégique 2006-2014 mis à jour qui doit être adopté à la COP10. Il a pour objectif de proposer une stratégie pour mieux faire comprendre au public les bienfaits de la conservation des espèces migratrices pour les écosystèmes et le bien-être de l'espèce humaine pour les générations actuelles et futures. La devise de la COP10, « Constituer des réseaux pour les espèces migratrices », insiste sur l'importance des réseaux écologiques. Afin de lutter contre les menaces grandissantes qui pèsent sur les espèces migratrices, des réseaux de sites sensibles sont nécessaires pour faciliter les échanges et protéger ces espèces tout au long de leur trajet migratoire.

6. La coopération entre les nations n'est possible que si les autorités politiques et les leaders d'opinion concernés sont conscients des problèmes et qu'il est capital de mener des actions concertées. La Convention aura toujours pour tâche principale d'attirer l'attention des publics cibles clés définis sur ces problèmes. Ceci inclut les activités entreprises en collaboration avec les Parties et les partenaires compétents (ONG, OIG et sociétés partenaires) pour mieux faire comprendre au public l'importance de la conservation des espèces migratrices, ce qui peut

améliorer la visibilité de la Convention et renforcer son impact sur les acteurs.

7. Le Plan Stratégique actuel reconnaît que les espèces migratrices constituent une base importante des moyens de subsistance des communautés. Au regard de l'intensification des menaces qui pèsent sur ces espèces, comme l'exploitation non durable, le changement climatique et les obstacles à la migration, la CMS renforce sa collaboration avec d'autres conventions et partenaires pour contribuer au développement durable et réduire le taux de perte de biodiversité conformément à l'Objectif du Millénaire pour le Développement n 7 pour garantir la protection de l'environnement.

8. Le principe du Plan Stratégique peut être considéré comme un objectif de communication globale :

*« Un monde qui comprend, respecte et préserve le phénomène de migration animale comme un élément unique de notre héritage naturel commun. »*

9. Son objectif - « *Garantir le statut de conservation favorable des espèces migratrices et contribuer ainsi à la protection globale* » - est partagé par toutes les Parties contractantes et les partenaires de la CMS. La mise en application de la Convention telle qu'elle est reflétée dans les quatre objectifs du Plan Stratégique doit être complétée par le recrutement de nouvelles Parties. La promotion stratégique des réalisations en matière de conservation aidera à sensibiliser davantage les publics cibles appropriés aux problèmes principaux. Le recrutement, la mise en œuvre et la sensibilisation sont étroitement liés et constituent les fondements d'une stratégie de communication efficace.

### **Objectifs stratégiques**

- Soutenir les objectifs du Plan Stratégique qui consistent à garantir le renouvellement de l'engagement politique pour le développement durable et à concentrer un engagement fort des gouvernements, de la société civile et du secteur privé.
- Constituer un capital politique et un consensus en soutien du rôle de la CMS de renforcement de ses efforts pour les espèces migratrices au niveau mondial, en se concentrant sur les thèmes de la protection globale, des réseaux écologiques et du besoin d'un cadre international plus solide pour une gestion durable des ressources naturelles qui correspond aux défis et opportunités actuels et futurs.

### **Objectifs de communication**

- Sensibiliser le public le plus large possible, améliorer sa compréhension du problème et l'inciter à soutenir la lutte contre les menaces qui pèsent sur les espèces migratrices et à préserver les réseaux écologiques dont elles dépendent ;
- Etablir une position de leader nette et forte pour la CMS auprès des autorités politiques et des leaders d'opinion, en soulignant son approche basée sur la science pour aborder les problèmes et trouver des solutions, ainsi que son rôle majeur dans la conservation des espèces migratrices ;
- Renforcer le processus d'engagement des Parties Contractantes avec des outils de

communication et des activités qui aideront à accroître l'intérêt des acteurs pour les objectifs de la CMS de réduire le taux de perte de biodiversité;

- Diffuser le message de la CMS à un réseau toujours plus important de Partenaires en les encourageant à mieux comprendre les liens existants entre la conservation des espèces, l'exploitation durable et la restauration ou la préservation des réseaux écologiques ; et
- Faire en sorte que la famille de la CMS paraisse unie aux yeux du public et renforcer cette image pour maximiser les synergies et améliorer le profil de la Convention grâce à son expertise dans un large panel d'espèces.

### **Public cibles et acteurs**

10. Les chefs des gouvernements et les responsables politiques constitueront le public de base pour l'engagement et les initiatives de communication de la CMS.

11. Les autres acteurs importants à sensibiliser et à inciter à soutenir les idées et objectifs de la CMS comprennent notamment :

- les Accords multilatéraux pour l'environnement
- les autres Organisations Intergouvernementales et le secteur public
- la communauté des Donateurs
- le secteur privé
- la société civile et les principaux groupes comme les ONG, les autorités et communautés locales, les enfants et la jeunesse
- la communauté scientifique et universitaire
- les médias

### **Opportunités**

12. Un certain nombre d'opportunités et de priorités ressortent de par l'expertise de la CMS et le caractère unique et vulnérable des espèces migratrices, ainsi que le rôle qu'elles jouent dans l'équilibre de l'écosystème et leur contribution au bien-être de l'espèce humaine. Ainsi, le Secrétariat a identifié les opportunités suivantes :

- (i) Les activités de sensibilisation et de communication menées par le Secrétariat devraient refléter sa contribution aux nouveaux objectifs pour la biodiversité qui visent à réduire le taux actuel de perte de biodiversité. Afin de mettre en valeur son engagement permanent envers cet objectif, le Secrétariat a adopté la devise « Constituer des réseaux pour les espèces migratrices » pour la COP10. Les activités du Secrétariat seront incorporées à la Décennie des Nations Unies pour la Biodiversité 2011-2020, avec pour objectifs de mettre en valeur son rôle et sa contribution dans ce domaine en tant qu'expert principal en matière de conservation des espèces migratrices.
- (ii) La présence de la Convention doit être renforcée au vue de l'augmentation des adhésions des Parties au niveau régional. La CMS est une Convention qui fonctionne grâce à la coopération régionale. Le matériel d'information de la CMS est adapté pour correspondre aux groupes d'espèces et aux outils de conservation de chaque pays. L'adhésion de pays et de signataires supplémentaires à la Convention et à ses instruments liés contribuera à faire

une place à la conservation des espèces migratrices dans l'agenda politique, ainsi qu'à sensibiliser davantage et à accroître l'intérêt des acteurs potentiels.

- (iii) Dans le cadre de la CMS, l'exploitation durable des espèces migratrices et les opportunités pour une Economie Verte, comme l'écotourisme et les plans d'incitations, devraient être considérées comme des moyens pour réduire le taux de mortalité des espèces migratrices et pour améliorer les moyens de subsistance disponibles pour les communautés locales. L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire insiste sur l'interdépendance entre les écosystèmes sains, qui sont préservés par les espèces migratrices, et l'avenir de l'humanité.
- (iv) D'autres opportunités de communication avec la Division de la Communication et de l'Information du PNUE, les bureaux régionaux du PNUE, la bibliothèque officielle du PNUE et les autres Accords multilatéraux pour l'environnement doivent être explorées pour optimiser les synergies et sensibiliser davantage les différents publics cibles.

## **Défis**

13. Les efforts de recrutement de nouvelles Parties potentielles demandent beaucoup de temps et des ressources considérables. Après le recrutement de la 100<sup>e</sup> Partie de la CMS en 2007, il s'est avéré difficile de conserver le même rythme d'adhésion. Le taux d'augmentation des adhésions a diminué par rapport au dernier triennat (2005-2008). Ainsi, l'objectif d'extension de la présence de la Convention devient de plus en plus difficile à atteindre. Il n'y a pas de consensus politique pour adhérer dans certains pays, qui ont pourtant un intérêt particulier pour la CMS, soit du fait de leur importance comme territoire d'accueil d'un nombre conséquent d'espèces migratrices, soit pour leur rôle potentiel de coordination des actions de conservation au niveau régional.

14. La réalisation de campagnes et de projets avec les partenaires et les Parties pour sensibiliser le public à la situation des espèces migratrices et aux bienfaits essentiels des écosystèmes nécessite des ressources financières et humaines importantes. Le Secrétariat a tout intérêt à s'assurer le soutien administratif et financier des Parties avant de s'engager dans ces efforts. Les campagnes offrent de nouvelles opportunités de partenariat et de financement. Bien qu'il soit recommandé de prendre des mesures afin de continuer à développer et étendre les liens établis avec les partenaires et leurs réseaux pendant la campagne menée au cours de l'année, il est de plus en plus difficile pour le Secrétariat de les intégrer dans les stratégies de partenariat existantes.

15. Les opportunités de communication doivent être exploitées au maximum. Le Secrétariat de la CMS devrait également envisager de profiter des outils de réseaux en ligne, comme Facebook, Twitter et les Flux RSS sans limiter leur utilisation à des sites consacrés aux campagnes pour les espèces migratrices. Le site dédié de l'Année du Gorille était un exemple positif d'une approche de communication Web 2.0 pour toucher un large panel de groupes cibles pour la conservation des gorilles. Le Secrétariat de la CMS pourrait utiliser le Web 2.0 pour accroître l'intérêt des visiteurs pour le travail de la Convention au-delà de la campagne.

16. La communication de la CMS est dirigée vers un certain nombre de personnes sur une période donnée. Afin d'exploiter tout son potentiel, le Secrétariat doit favoriser en permanence la communication avec les Parties, les MEA, les Ambassadeurs, les ONG et autres partenaires, dans le but d'établir le dialogue sur le renforcement des capacités, le développement des directives, l'organisation et la mise en application de la Convention. Enfin, le Secrétariat devrait inviter les

Parties à élaborer leur propre Programme de Communication, d'Education, de Sensibilisation et de Participation.

### **Stratégies clés**

17. A la lumière des opportunités mentionnées ci-dessus, les stratégies suivantes sont proposées :

- (i) Entreprendre des campagnes et des projets avec les partenaires et les Parties pour sensibiliser davantage aux bienfaits essentiels des espèces migratrices pour les écosystèmes, notamment pour leur valeur social, économique et culturelle.
- (ii) Utiliser la sensibilisation et la communication comme des outils adaptés pour appuyer les objectifs de la CMS en matière de conservation ou d'exploitation durable des espèces migratrices.
- (iii) Intégrer la communication recherchée dans tous les aspects de l'organisation et du développement de politiques, ainsi que dans la mise en application de la Convention.
- (iv) Pour sensibiliser et obtenir autant de soutien que possible, la CMS élaborera des partenariats stratégiques et identifiera des agents multiplicateurs clés qui auront les relations, la crédibilité et l'autorité suffisantes pour rendre les messages de la CMS plus persuasif au point de vue politique.
- (v) Utiliser le renforcement des capacités pour garantir la participation de divers intervenants dans la conservation et la gestion des espèces migratrices.

### **Messages clés**

18. Ces messages clés étayeront les communications en soutien aux idées et aux objectifs du PNUE pour Rio+20. Ils serviront de source au Secrétariat lorsque les Parties et les partenaires s'engageront auprès des acteurs. Des messages spécifiques peuvent être élaborés pour des activités spécifiques, comme des campagnes adaptées au public cible, à l'aide de ces messages généraux de la CMS et du PNUE :

- La destruction et la fragmentation de l'habitat représentent des menaces majeures pour les espèces migratrices. Les réseaux écologiques englobant des zones clés et des couloirs de migration sont nécessaires pour protéger les espèces migratrices tout au long de leur trajet migratoire.
- En tenant compte des trajets de migration saisonniers, la CMS doit s'engager à protéger les sites sensibles et les couloirs de migrations liés.
- La conservation des espèces migratrices et le concept de réseaux écologiques doivent être intégrés dans les SPANB.
- Tout en encourageant la désignation des zones protégées, y compris les zones humides, comme sites sensibles et en affirmant leur contribution à la lutte contre le changement climatique, les synergies avec l'initiative LifeWeb du PNUE et de la CDB, ainsi qu'avec

Ramsar peuvent être améliorées pour renforcer le financement pour que les zones protégées continuent à contribuer à la conservation de la biodiversité, à préserver les moyens de subsistance et à lutter contre le changement climatique.

- La croissance économique devrait respecter les frontières naturelles et l'égalité sociale pour les générations actuelles et futures. L'Economie Verte tend à fournir différentes opportunités économiques, sans compromettre ou altérer les atouts naturels d'un pays qui représentent une source essentielle de moyens de subsistance pour les communautés pauvres. En encourageant une pratique de la pêche durable, la CMS contribue de manière significative à l'Economie Verte pour les activités de pêche de subsistance à petite échelle.
- Rio+20 pourrait représenter une opportunité historique de transformer le concept de développement en un concept qui reflèterait une relation interdépendante des dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable. L'écotourisme durable et l'observation de la faune des espèces menacées comme les gorilles et les requins-baleines contribuent non seulement à la croissance économique, mais permettent également de collecter des fonds pour les actions de conservation.

## **Priorités**

19. La CMS étend ses activités de façon rapide et encourageante. Même si le nombre d'accession de nouvelle Partie est plus faible que les années précédentes, la Convention a élargi le champ de ses efforts de conservation. Compte-tenu de l'expansion de son réseau et l'accroissement de ses activités, la CMS reconnaît qu'il est nécessaire de moderniser et simplifier ses outils d'échange d'information. Au fur et à mesure que la CMS gagne en importance et que la coopération avec les Accords Multilatéraux pour l'Environnement et les organismes de conservation continue à grandir, les méthodes d'échanges d'information entre ces groupes devraient y être adaptées.

20. Il est essentiel pour la conservation de la biodiversité dans son ensemble que la communauté environnementale soit en mesure de partager des informations. Plus les informations disponibles sont faciles d'accès et précises, plus les responsables politiques peuvent être informés et plus les décisions prises peuvent être efficaces et positives. La CMS reconnaît également qu'il est nécessaire de fournir le même type d'informations à ses Parties. Le manque d'informations concrètes transmises aux Parties peut avoir un impact négatif sur la mise en application de la Convention.

## **Affirmer les nouvelles priorités de la CMS en matière d'information**

21. Les cinq activités prioritaires suivantes ont été élaborées pour fournir une infrastructure de base pour la capacité d'information future de la CMS. Ces activités simplifieront et moderniseront les aspects administratifs de la CMS et rendront les informations de la CMS plus accessibles pour les utilisateurs internes et externes. L'objectif de ces activités est de mettre à jour et de simplifier l'infrastructure de la CMS.

### **Activité prioritaire 1 – Créer un nouveau portail internet**

22. Le site internet actuel de la CMS ne correspond pas aux critères de toutes les Parties et de



tous les utilisateurs. Le premier problème réside dans le fait que la CMS et les autres organisations qui font partie de la famille de la CMS ont des sites indépendants qui diffèrent du site général de la CMS. Ceci entrave l'accessibilité de l'information mise à disposition par la Convention et empêche une présence commune sur internet. Après consultation de la famille de la CMS, le Secrétariat de la CMS propose de développer un nouveau portail, qui pourrait regrouper tous les Accords de la CMS, les MdE et les bureaux hors siège. Ce nouvel outil permettrait à la CMS d'améliorer les échanges d'information au sein de la famille de la CMS, d'accroître la visibilité de la CMS et de présenter la famille de la CMS comme une entité sous la houlette de la CMS.

23. Le site web existant de la CMS a été développé en 2003. C'est un site statique établi en HTML basique sans système de gestion de contenu. Il ne répond pas aux normes actuelles du web et n'exploite pas les technologies d'internet actuellement disponibles.

24. Le deuxième problème réside dans le fait que seules certaines informations du site de la CMS sont traduites dans les trois langues officielles de la CMS : l'anglais, le français et l'espagnol. Rendre le site de la CMS entièrement disponible en plusieurs langues permettrait non seulement de mieux informer les Parties de la CMS, mais rendrait également le site plus accessible. Un site internet multilingue augmenterait sensiblement la portée de la Convention. Un contenu trilingue, néanmoins, impliquera une augmentation des coûts de traductions associées et d'édition.

### **Activité prioritaire 2 – InforMEA**

25. InforMEA, le portail d'information pour les Accords Multilatéraux pour l'Environnement a été lancé en juillet 2011 lors de la Réunion d'information sur la gestion des connaissances du Comité permanent à Genève. InforMEA tend à être un « guichet unique » pour les informations sur toutes les conventions liées à la biodiversité. La CMS ainsi que d'autres conventions pour la biodiversité publieront des contenus sur leurs sites internet respectifs, qui alimenteront les informations disponibles sur le portail, permettant ainsi aux utilisateurs de comparer rapidement et facilement les documents de différentes conventions. InforMEA améliorera également la qualité des informations disponibles. Non seulement les utilisateurs auront accès à plus d'informations, mais le contenu, également pertinent pour les Parties, pourra être mis à jour et analysé instantanément de façon efficace. Le point de départ d'InforMEA est de prendre les informations pertinentes de chaque site internet des MEA automatiquement afin d'assurer que l'information présentée dans InforMEA est toujours à jour. Malheureusement, la configuration actuelle du site de la CMS ne permet pas le téléchargement automatisé des informations de la CMS. Le site internet de la CMS ne dispose pas d'une base de données web et est constitué en format HTML basique.

26. InforMEA améliorera également la qualité des informations disponibles. Les utilisateurs auront non seulement accès à plus d'information, mais le contenu, pertinent pour les Parties, sera aussi mis à jour et analysé instantanément de manière efficace.

### **Activité prioritaire 3 – Rapports nationaux en ligne et outils analytiques**

27. Les Rapports Nationaux sont une source vitale d'information pour la CMS et un moyen d'échange de données et d'autres informations avec et entre les Parties et autres acteurs. Les Rapports Nationaux sont l'un des rares moyens pour la CMS d'observer la façon dont les pays

appliquent la Convention. La CMS souhaite augmenter le nombre de Rapports Nationaux reçus de la part des Parties et faciliter l'accès à ces documents.

28. La CMS est actuellement en train d'élaborer un Système de Rapports en ligne. Ce nouveau système développé par le PNUE-WCMC dans le cadre d'un projet de gestion des connaissances financés par le PNUE-DELIC est actuellement en phase de test au Secrétariat de l'AEWA pour son cycle de rapport à la MOP5. Si la mise en œuvre est réussie, ceci rendra la soumission des Rapports Nationaux plus facile et plus pratique pour les Parties dans l'une des langues de la CMS. Néanmoins, la CMS ainsi que l'AEWA sont à la recherche d'aide financière afin de développer davantage le système de rapport pour y inclure une composante analytique qui permettrait d'évaluer plus facilement les Rapports Nationaux une fois soumis. La CMS prévoit également d'inclure les Rapports Nationaux des Parties dans le portail InforMEA. Sur ce portail, les rapports pourront être comparés et opposés non seulement à d'autres rapports de Parties de la CMS, mais également à des rapports et des décisions d'autres conventions liées à la biodiversité.

#### **Activité prioritaire 4 – Kit d'outils pour les autorités politiques**

29. La CMS reconnaît qu'il est nécessaire de développer un guide pour les Parties afin de faciliter la mise en application de la Convention au niveau national. Ce Kit d'outils disponible dans les trois langues officielles de la CMS contiendrait des informations sur les espèces pour lesquelles le pays est un Etat de l'aire de répartition et, plus important, proposerait des recommandations spécifiques pour les actions de la Partie en matière de conservation et de gestion des espèces. Le Kit d'outils se concentrerait principalement sur la lutte contre les menaces et fournirait des recommandations pour s'adapter à leurs effets ou à les inverser. Les thèmes potentiels couverts par le kit d'outils comprendraient : le changement climatique, les prises accidentelles, l'écotourisme, les zones protégées et les activités humaines.

30. L'objectif du Kit d'outil est de fournir des informations pertinentes, concises et utiles aux responsables des Parties pour les aider à appliquer la Convention dans leur pays. Les pays ont des capacités de conservation et la CMS souhaite s'assurer que les problèmes des espèces migratrices soient intégrés aux efforts de conservations et aux plans nationaux comme les SPANB.

#### **Activité prioritaire 5 – Garantir le soutien des Parties et des partenaires pour mener des campagnes**

31. Les campagnes pour les espèces constituent un outil idéal pour sensibiliser le public aux impératifs de conservation des espèces charismatiques tout en reliant cela à l'expertise de la CMS. Elles sont en mesure de toucher les gouvernements, les conservateurs, les enseignants et les médias et de sensibiliser le public au problème des espèces migratrices.

32. La CMS organisera l'Année de la Chauve-souris 2012 et contribuera de façon substantielle à la Journée mondiale des oiseaux migrateurs cette même année, ce qui représente une activité commune récurrente mise en place en collaboration avec le Secrétariat de l'AEWA. Grâce à l'engagement de la CMS, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs est passée d'une campagne régionale confinée à la zone de l'Accord à un événement d'ampleur mondiale.

33. Les Parties ont l'autorité nécessaire pour faire une place à la conservation des espèces et au travail de la Convention dans l'agenda politique. Les campagnes pour les espèces, en particulier l'Année de la Chauve-souris 2012, bénéficieraient ainsi du soutien explicite de la

Conférence des Parties de la CMS y compris les activités, promesses et engagements suggérés par les Parties.

## **B. Synergies et Ressources**

34. Un nouveau portail de la famille de la CMS représenterait un avantage indéniable pour les activités de communication et de sensibilisation entreprises par la CMS et ses Accords et MdE. Il améliorerait l'image de la Convention et le lien avec les Accords, Mémoire d'Entendre et bureaux hors siège.

35. Dans la continuité de sa stratégie de communication globale, le Portail de la famille de la CMS canaliserait les efforts individuels fournis jusqu'alors par les Accords et mettrait en évidence l'efficacité des actions de conservation conjointes sous la protection de la famille de la CMS. La CMS aurait ainsi un rôle prépondérant dans le développement et la coordination d'une politique d'information commune. Une meilleure visibilité et une meilleure perception des activités de conservation de la famille de la CMS pourraient être obtenues ainsi.

36. Un nouveau poste P2 de Responsable des informations associées est requis pour apporter des conseils lors de la transition vers le Portail de la famille de la CMS. Cette personne aiderait également le Secrétariat de la CMS dans ses tâches toujours plus importantes dans le cadre d'une campagne globale sur les espèces. Etant donné que le Secrétariat de l'AEWA sera complètement engagé dans la préparation de la prochaine réunion des Parties en 2012, la CMS soutiendra fortement l'organisation de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en 2012 et continuera à apporter sa contribution à la campagne en 2013 et en 2014. Le Plan de proposition de budget & de ressources humaines de la CMS pour 2012-2014 comporte différentes options ; l'une d'entre elles propose une augmentation budgétaire de 0% alors que l'option 10% comprend un nouveau poste P2 au sein de l'unité d'information et de renforcement des capacités : un poste de Responsable des informations associées et des renforcements de capacités (P2) qui permettrait le passage vers un nouveau Portail internet pour la famille de la CMS et participerait aux efforts d'information et de sensibilisation pendant les campagnes globales pour les espèces menées par le Secrétariat.

37. L'Unité d'information et de renforcement des capacités coordonnerait le site web de la famille CMS, les publications, les communiqués de presse et annonces aux médias, la mise en œuvre de campagnes pour les espèces et d'événements publics.

38. Il est estimé qu'en regroupant les ressources pour l'information, la coordination du renforcement des capacités, les publications et les médias dans cette unité ceci apporterait un accroissement considérable de l'efficacité. ASCOBANS, EUROBATS et autres Accord/MdE sous l'égide de la CMS pourrait bénéficier de services similaires.

## **C. Ressources**

39. Les estimations actuelles montrent que les coûts de main d'œuvre de la CMS pour la mise en place du Plan de Sensibilisation et de Communication pendant le triennat 2012-2014, avec les postes existants, s'élèveraient à environ 930 056 €. De plus, une somme estimée à 175,134 € serait nécessaire pour financer un nouveau poste pour 2013 et 2014. Des fonds supplémentaires pour le développement de produits, de campagnes et d'autres activités de sensibilisation devront être obtenues par des dons de Parties, partenaires et sponsors privés.

## D. Tableau des activités pour le Secrétariat, les Parties et les Partenaires

### Objectifs sous l'Objectif 3 et autres objectifs liés impliquant le Secrétariat, les Parties et les partenaires de la CMS

Objectifs sous l'objectif 3	Autres objectifs liés	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
3.1 Renforcer l'engagement des Parties de la CMS	4.7 Améliorer les capacités régionales principalement dans les zones où la CMS est sous-représentée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un nouveau site internet un système de gestion de contenu pour faciliter l'accès aux informations de la CMS</li> <li>Coordonner la présence sur internet en anglais, français et espagnol</li> <li>Mettre en place un Système de rapports en ligne et développement d'un outil analytique</li> <li>Développer un Kit d'outils pour les responsables politiques pour poursuivre la mise en œuvre de la Convention</li> <li>Publier des Rapports scientifiques comme « <i>A Bird's Eye View on Flyways</i> » (« Les voies migratrices vues par un oiseau ») dans les langues de travail de la CMS</li> <li>Créer un système électronique pour transmettre rapidement les notifications et notes d'information aux Parties (Références)</li> <li>- Continuer à couvrir régulièrement les activités de la CMS et les informations liées à la conservation sur le site internet de la CMS</li> <li>- Continuer à produire d'autres matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire traduire les documents de la CMS dans les langues nationales</li> <li>Soumettre les Rapports nationaux dans une des trois langues</li> <li>Initier des actions de conservation conformément aux recommandations</li> <li>Soutenir les activités et les publications de sensibilisation au niveau national</li> <li>- Soutenir les campagnes globales pour les espèces (Journée mondiale des oiseaux migrateurs, Année de la chauve-souris 2012) et diffuser des messages clés au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les relations interdépendantes</li> <li>Soutenir l'analyse des rapports (WCMC, InforMEA)</li> <li>Fournir des données pour soutenir les recommandations visant à lutter contre les menaces</li> <li>Soutenir et développer des activités de sensibilisation communes et des conférences scientifiques en impliquant les autorités nationales / régionales (ONG, Amis de la CMS, entreprises sponsors), être les partenaires / ambassadeurs des campagnes globales pour les espèces</li> <li>- Ambassadeurs de la CMS : faciliter les contacts avec les principaux acteurs et responsables politiques</li> <li>- Proposer des liens vers les projets</li> </ul>

<b>Objectifs sous l'objectif 3</b>	<b>Autres objectifs liés</b>	<b>Secrétariat</b>	<b>Parties</b>	<b>Partenaires de la CMS</b>
		<p>d'information pour tenir les Parties au courant des développements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à diffuser la lettre d'information de la CMS en anglais, français et espagnol</li> </ul>	<p>niveau politique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des liens vers la CMS et les accords pertinents sur les sites nationaux</li> </ul>	<p>soutenus sur leur site internet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des informations pertinentes au Secrétariat de la CMS</li> </ul>
Indicateurs de Performance :		Développer et distribuer des produits de communication dans les langues de travail	Prêter attention à l'efficacité et aux systèmes de partage d'information ; Appliquer la Convention et soutenir les campagnes au niveau national	Améliorer l'efficacité des activités communes ; promouvoir la CMS par un réseau de partenaires
3.2 Renforcer l'engagement of des organismes qui ne sont pas des Parties à la CMS	4.1 Augmenter le nombre d'adhésions à la CMS en fonction de la répartition régionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire et distribuer du matériel d'information ciblé pour les non-membres y compris le profil du pays, la pertinence de la CMS, les procédures d'adhésion, les projets correspondants</li> <li>- Etablir des contacts bilatéraux avec les Ministères et Ambassades (lettres, réunions)</li> <li>- Elaborer des brochures et du matériel d'information à l'intention des ONG, des universités, des institutions académiques et scientifiques des non-membres</li> <li>- Organiser des ateliers de renforcement de capacité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir financièrement l'organisation des ateliers</li> <li>- Aider le Secrétariat de la CMS à établir des contacts bilatéraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des informations sur l'importance de la CMS et des Accords pour les non-membres sur leur site internet</li> <li>- Exercer des pressions pour promouvoir l'adhésion/la mise en œuvre de plans de conservation</li> <li>- Entreprendre des activités communes pour les non-membres</li> <li>- Collaborer à la préparation et l'organisation d'ateliers régionaux et nationaux</li> </ul>

Objectifs sous l'objectif 3	Autres objectifs liés	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
Indicateurs de Performance :		Produire et transmettre au bon moment des informations adaptées pour les non-membres ; organiser des ateliers de renforcement de capacité ; faire adhérer de nouveaux Parties	Fournir un soutien financier et logistique	Mener des activités communes et entretenir des relations croisées avec la CMS pour aider à promouvoir la Convention
3.3. Renforcement du nombre de partenaires soutenant la CMS	<p>4.3. Renforcer les activités coopératives avec les MEA et les partenaires clés</p> <p>4.8. Sécuriser largement les fonds extra-budgétaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir du contenu pour InforMEA</li> <li>- Présenter des expositions lors de réunions de MEA et des principales OIG, organiser des présentations / événements et faire des conférences lors des principales réunions sur la biodiversité et l'environnement</li> <li>- Soutenir la production de films et annonces à utiliser en ligne pendant les événements (médiatiques) spéciaux</li> <li>- Assurer l'information régulière des partenaires d'entreprise par courrier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser InforMEA comme portail d'information portal pour mieux mettre en place les SPANB</li> <li>- Echanger des informations entre les références de la CMS et les autres MEA</li> <li>- Soutenir les initiatives nationales pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la campagne globale pour les espèces actuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir le développement d'autres outils de connaissance au sein des MEA</li> <li>- Soutenir le réseau des Parties de la CMS et impliquer de nouveaux partenaires bilatéraux</li> <li>- Participer aux accords de partenariat avec la CMS et contribuer aux Programmes de travail communs</li> <li>- Les ambassadeurs sont censés cultiver les liens entre la CMS, la science, la société, la politique et l'économie, par des relations personnelles avec des responsables politiques au sein des Etats, ONG, organisations et institutions sociales par exemple</li> </ul> <p>Partenaires d'entreprise : Organiser des événements pour sensibiliser davantage les groupes cibles du grand public et de la communauté des experts au travail de la CMS</p>

Objectifs sous l'objectif 3	Autres objectifs liés	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
Indicateurs de Performance :		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des produits de communication et des activités au bon moment pour toucher des partenaires potentiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploiter les opportunités d'échange d'information, soutenir les initiatives de la CMS au niveau national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agrandir le réseau de partenaires de la CMS</li> </ul>
3.4 Amélioration de la sensibilisation des médias clés à la CMS	4.4. Améliorer la visibilité de la famille de la CMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les aspects médiatiques du site internet (fournir des résumés en français et en espagnol des communiqués de presse et podcasts dans le « Centre de presse »)</li> <li>- Interagir avec les bureaux régionaux de la DCPI, du PNUE, avec l'UNRIC et la Deutsche Welle (Radio internationale allemande) pour renforcer la distribution des communiqués de presse et la diffusion d'interviews spécifiques</li> <li>- Se mettre en relation avec la DCPI pour avoir des contacts de presse clés, améliorer la visibilité de la CMS dans les lettres d'information, les magazines et la presse spécialisées des OIG et ONG</li> </ul> <p>Emettre des communiqués de presse sur les réalisations, événements, initiatives, réunions et projets de la CMS de façon régulière</p> <p>Utiliser les canaux d'information de la CMS et des Accords pour mettre en valeur les thèmes principaux de la famille de la CMS (communiqués de presse en ligne coordonnés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la coopération avec les départements ministériels de presse pour distribuer des communiqués de presse communs</li> <li>- Points de référence pour traduire les communiqués de presse dans les langues nationales et les transmettre aux médias nationaux</li> <li>- Améliorer la visibilité de la CMS au niveau national</li> <li>- Fournir des articles pertinents publiés dans la presse nationale au Secrétariat</li> <li>- Inviter les Parties à promouvoir leur Récompense de Thèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir régulièrement des informations sur les activités de la famille de la CMS dans leur lettre d'information et leur site internet</li> <li>- Prévoir des événements communs avec la CMS comme des conférences d'experts et des commissions</li> <li>- Souligner le rôle unique de la CMS dans des messages vidéo et lors d'événements publics</li> <li>- Inviter les représentants des médias à annoncer le soutien accordé à la CMS</li> <li>- Mettre en valeur les activités communes avec la CMS</li> <li>- Assurer le soutien financier de la Récompense de Thèse et aider à promouvoir cette récompense via leurs propres canaux de communication</li> </ul>

Objectifs sous l'objectif 3	Autres objectifs liés	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la visibilité de la CMS dans le pays d'accueil</li> <li>- Organiser des événements pour promouvoir l'expertise de la CMS : Récompense de Thèse</li> </ul>		
Indicateurs de Performance :		Améliorer la visibilité des réalisations de la CMS auprès des groupes cibles et des acteurs	Publier les réalisations de la CMS au niveau national	Augmenter le nombre de références à la CMS et le nombre d'événements communs organisés avec la CMS
3.5 Influencer les leaders d'opinion des secteurs qui ont un impact sur les espèces migratrices		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour le cadre de référence pour les ambassadeurs de la CMS au niveau international ainsi qu'au niveau national</li> <li>- Préparer des brochures adaptées pour les responsables politiques et les politiciens</li> <li>- Informer les leaders d'opinion sur les événements spécifiques à venir pour promouvoir la CMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les contacts avec les institutions de conservation nationales, ainsi que les politiciens et les responsables politiques via des réunions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider le Secrétariat de la CMS à identifier les ambassadeurs de campagne au niveau national et international</li> <li>- Collaborer avec le Secrétariat de la CMS pour entrer en contact avec les politiciens et responsables politiques appropriés et / ou initier des actions communes (lettres aux ministres, communiqués de presse communs, etc.)</li> </ul>
		- Compléter le travail de la CMS avec l'aide des responsables politiques et le faire promouvoir par les ambassadeurs	- Influencer les leaders d'opinion qui ont un impact sur les espèces migratrices	- Promouvoir la CMS via un réseau de partenaires
3.6 Diffuser le matériel d'information dans les langues des Nations Unies	4.4 Renforcer la visibilité de la famille de la CMS	- Accroître la présence de la famille de la CMS sur internet dans les régions en faisant traduire les documents clés en anglais, français et espagnol	- Apporter des contributions extra-budgétaires pour alimenter le site de la CMS dans les 3 langues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la présence régionale de la CMS</li> <li>- Distribuer de la documentation de la CMS lors des réunions et autres événements</li> </ul>



<b>Objectifs sous l'objectif 3</b>	<b>Autres objectifs liés</b>	<b>Secrétariat</b>	<b>Parties</b>	<b>Partenaires de la CMS</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des versions mises à jour du Guide familial de la CMS en anglais, français et espagnol</li> <li>- Continuer à élaborer la lettre d'information électronique pour inclure des informations sur les Accords</li> <li>- Fournir des informations spécifiques pour la presse, le milieu académique, les ONG et les Parties sur le site de la CMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir une aide financière pour mettre à jour le Guide familial de la CMS et d'autres publications</li> <li>- Fournir des traductions officielles des brochures et matériels de sensibilisation principaux de la CMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer des publications communes sur des thèmes d'intérêt commun</li> <li>- Développer des publications sur des groupes d'espèces précis pour un large public cible, en se basant sur « La conservation des Cétacés »</li> </ul>
Indicateurs de Performance :		- Fournir et distribuer des documents clés en anglais, français et espagnol ; traduire les sections clés du site internet en différentes langues pour améliorer la visibilité et les capacités régionales de la CMS	- Soutenir la CMS pour produire des documents et des produits de communication en 3 langues	- Accroître la présence régionale et la visibilité de la CMS